



[Centre Hospitalier Universitaire de Rennes \(Retour à la page d'accueil\)](#)

COOPÉRATIONS, PRISE EN CHARGE - SOINS

La CPAM 35 et les centres hospitaliers du département s'engagent pour améliorer l'accès aux droits et aux soins des publics vulnérables

Publié le jeudi 04 novembre 2021

Chaque année, plus de 1 500 personnes en situation de grande précarité se présentent à l'hôpital pour des soins plus ou moins urgents, dont le tiers est sans couverture sociale. Afin de permettre une prise en charge de leurs frais de santé, de leur garantir un accès aux droits et aux soins, l'Assurance Maladie et les centres hospitaliers travaillent en étroite collaboration et harmonisent leurs pratiques. Cet engagement se traduit aujourd'hui par la signature d'une convention concernant l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine.



Pour en savoir plus, consultez le [communiqué de presse](#).

< PRÉCÉDENTE

TOUTES LES ACTUALITÉS

SUIVANTE >



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you.
However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE